

**Sujet :** [INTERNET] Fwd: Enquête publique GAEC de la MOULDE

**De :** William Gascoin <william.gascoin@gmail.com>

**Date :** 27/06/2020 13:22

**Pour :** pref-obs-ep-gaecmoulde-lesignacchabanais@charente.gouv.fr

A l'attention de la commission d'enquête concernant le projet du GAEC DE LA MOULDE.  
Je vous transmets de nouveau mon observation sur ce projet car je ne sais pas si elle a été prise en compte lors de la reprise de l'enquête publique.  
Avec mes remerciements, je vous adresse mes cordiales salutations.  
W. Gascoin. Le 27/06/2020

----- Forwarded message -----

**De :** CURVALLE Marie-Christine PREF16 SCPPAT BUREAU ENVIRONNEMENT <[marie-christine.curvalle@charente.gouv.fr](mailto:marie-christine.curvalle@charente.gouv.fr)>

Date: lun. 11 mai 2020 à 16:38

Subject: Re: Enquête publique GAEC de la MOULDE

To: William <[william.gascoin@gmail.com](mailto:william.gascoin@gmail.com)>

Cc: Free <[dbolmont@free.fr](mailto:dbolmont@free.fr)>, JARDRY Isabelle PREF16 <[isabelle.jardry@charente.gouv.fr](mailto:isabelle.jardry@charente.gouv.fr)>

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique GAEC de la MOULDE

**De :** William <william.gascoin@gmail.com>

**Pour :** pref-obs-ep-gaecmoulde-lesignacchabanais@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur Daniel BOLMONT, en charge de l'E.P.

Monsieur le Commissaire,

Je tiens à vous faire part de mon opposition à l'extension démesurée de ce GAEC.

La MRAe dans son avis a formulé beaucoup de réserves sur ce projet et je pense qu'il n'est pas justifié d'un point de vue environnemental.

En effet, ce secteur très touristique est déjà menacé par un projet éolien en cours d'instruction, et je pense qu'une exploitation de type "ferme de 1000vaches" accentuera davantage cette menace.

En refusant ce projet, cela n'empêcherait pas la ferme auberge et les chambres d'hôtes de la Redotière de fonctionner comme à l'accoutumée, et donc ne nuirait en rien à sa rentabilité.

D'autre part, je constate qu'à la page 15 de la rubrique des installations classées, il est précisé qu'après projet les caractéristiques de l'exploitation seraient de 650 vaches laitières à Javernac et 320 génisses sur le site de Tuilière. Or, page précédente l'effectif total après projet mentionne:

650 V.L et 260 Génisses sur le site de Javernac; et 320 Génisses sur le site 2 de la Tuilière, soit un total de 1230 bêtes...

La prise en compte également d'un volume d'eau prélevé augmentant considérablement de 8500 à 19000m<sup>3</sup> (soit plus du double!) va à l'encontre de la préservation des ressources en eau, en gardant à l'esprit que le réchauffement climatique réduira inexorablement cette ressource vitale.

Ensuite j'ai pu lire qu'il n'y avait pas de système d'alarme incendie et pas de bouche à incendie au site de la Tuilière. Et que l'épandage du lisier se ferait sur 15 communes. Il y a donc un risque de propagation de mauvaises odeurs sur l'ensemble du secteur à certains moments de l'année. Je pense que cet état de fait peut nuire au tourisme.

Je considère donc que ce projet d'extension n'a pas lieu d'être, et j'espère que vous lui donnerez un avis défavorable.

Avec mes remerciements pour votre attention, je vous adresse mes respectueuses salutations.

Monsieur William GASCOIN

16490 ALLOUE